ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

Département du MORBIHAN :-: Première Circonscription

Mesdames, Messieurs,

Nos objectifs sont précis et clairs :

UN MORBIHAN TOUJOURS PLUS MODERNE, PLUS DYNAMIQUE ET PLUS FORT.

Nous rassemblons tous les moyens nécessaires pour créer les équipements collectifs qui conditionnent la création des emplois nouveaux et l'accroissement de la prospérité dans chaque branche professionnelle. **M. Raymond MARCELLIN,** alors qu'il était Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, a pris l'initiative de la création des zones de rénovation rurale dont le Morbihan, notamment, a été largement bénéficiaire, et a proposé au Gouvernement le Plan Routier Breton ainsi que l'automatisation du téléphone qui sont en cours.

Le Conseil Général du Morbihan qu'il préside vient de décider, en accord avec l'administration compétente et le Crédit Agricole, d'aider à financer l'extension de lignes téléphoniques dans les campagnes. Le plan **" MARCELLIN "** d'adduction d'eau permettra de terminer très rapidement toutes les extensions. Un plan de développement du tourisme intérieur et côtier entre en vigueur. Pour l'assainissement des bourgs, des crédits fortement accrus l'accélèreront au cours des prochaines années...

Tous ces grands équipements collectifs convergent vers un même but : un département disposant de tous les équipements modernes pour améliorer la vie et pour que la création des emplois change de dimension.

Les organismes techniques compétents avaient prévu 1.100 emplois par an pour le Morbihan, 1.600 ont été créés en 1972. Au fur et à mesure que le Morbihan parachèvera son désenclavement, le rythme des emplois s'accroîtra dans une progression jusqu'alors inconnue, grâce à l'effet multiplicateur des infrastructures nouvelles. Par l'enseignement technique et supérieur que nous avons créé et créerons, les jeunes Morbihannaises et Morbihannais seront bien préparés à participer par leur activité au développement systématique de notre économie départementale.

Maire de VANNES, **M. MARCELLIN** s'emploie à obtenir des instances gouvernementales un contrat d'aménagement pour que notre chef-lieu connaisse une progression équilibrée lui permettant de jouer pleinement son rôle dans l'intérêt du Morbihan tout entier.

Les institutions régionales seront mises en place à RENNES à la fin de l'année 1973, mais elles seront d'autant plus vivantes que chaque département jouera son rôle et aura toute sa part dans l'expansion bretonne. Si la Loire-Atlantique veut se joindre aux quatre autres départements bretons, que son Conseil Général, conformément à la loi, en prenne clairement la décision. Pour notre part nous l'accueillerons avec faveur.

Alléger et simplifier l'Administration par la Décentralisation régionale, départementale et communale, sans porter atteinte à l'unité nationale, est notre préoccupation constante.

LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE RÉPARTIE SUR TOUTES LES RÉGIONS.

La France naguère sous-industrialisée prend aujourd'hui rang parmi les grandes puissances économiques. En 1958, son produit national était inférieur de 20 % à celui de la Grande-Bretagne. Elle le dépasse en 1972 de 25 %. Notre pays rattrape peu à peu l'Allemagne Occidentale et, si nous persévérons, prendra la première place en Europe.

Cet élan est dû au travail de chaque Française et de chaque Français, mais aussi à la mise à la disposition de l'économie par le Gouvernement des moyens techniques et financiers nécessaires.

UNE POLITIQUE SOCIALE VIGOUREUSE.

Notre principe est que chacun dans notre société doit avoir sa part, sa place et sa dignité. Nous agissons pour que les fruits de l'expansion profitent **à tous les travailleurs de toutes les catégories professionnelles qui contribuent à la richesse commune :** agriculteurs, commerçants, artisans, ouvriers, fonctionnaires, employés, cadres, marins et ostréiculteurs, professions libérales.

Les retraités, pour conserver la vie digne qu'ils ont méritée par leur travail, doivent, eux aussi, profiter de l'expansion. L'âge de la retraite va être avancé, à taux plein, à 60 ans, comme le Premier Ministre vient d'en prendre le solennel engagement. Cette décision a toute sa valeur parce que nous sommes les seuls à être capables de maintenir une monnaie stable, forte et respectée dans le Monde.

Une progression plus forte que celle de l'expansion a été garantie par le Président de la République lui-même pour les allocations familiales, ainsi que pour les allocations et les équipements destinés aux personnes du troisième âge, aux infirmes et aux enfants handicapés.

L'ORDRE PUBLIC ET LES LIBERTÉS.

En mai 1968, les MITTERRAND, MARCHAIS et MENDES-FRANCE s'appuyèrent sur la rue pour revendiquer le pouvoir. Comme on le disait si bien à cette époque, ils avaient pris le train gauchiste en marche. Et ils n'en sont descendus que lorsque nous les en avons fait sortir. Ils ne sont pas qualifiés pour se poser en défenseurs des libertés publiques.

Dans cette période difficile, **M. Raymond MARCELLIN** fut, le 1er juin 1968, nommé Ministre de l'Intérieur par le Général DE GAULLE, pour rétablir la paix publique. Il l'a rétablie.

MM. MARCHAIS et MITTERRAND, malgré leurs explications embarrassées, sont contre la liberté de l'enseignement, le droit de propriété privée et l'héritage. Nous sommes pour ces libertés essentielles comme pour toutes les autres libertés.

Pour l'Education Nationale, nous voulons que l'ordre y règne et que tout sectarisme politique en soit exclu. Les conditions d'attribution des bourses d'enseignement seront revues dans le sens de l'équité pour augmenter le nombre des bénéficiaires.

Grâce à l'action vigoureuse de **M. MARCELLIN** contre les trafiquants de drogue, la France est le seul pays au monde où la consommation de la drogue est en régression.

UNE FRANCE PACIFIQUE, FORTE ET A L'ABRI DE TOUTE AVENTURE.

Le premier devoir du Gouvernement est d'assurer la sécurité de la France.

Une armée moderne fondée sur notre propre force atomique nous garantit la paix extérieure. La faiblesse attire le malheur : 1870, les premières années de la Grande Guerre de 1914, 1940, nous ont coûté très cher. Or, par démagogie, tous les partis politiques, sauf nous, liquident notre Défense Nationale. Ils méritent votre réprobation.

En politique étrangère, la France entend garder les mains libres pour coopérer avec tous et parfaire la construction de l'Europe tout en maintenant fermement son alliance avec les Etats-Unis.

Notre volonté est d'affermir sans cesse nos Institutions Politiques afin qu'elles soient toujours aptes à concilier les libertés publiques et l'efficacité. Et notre idéal est de perfectionner notre société par un effort persévérant pour qu'elle soit mieux encore fondée sur le travail, le progrès et la justice.

Nous luttons pour une France économiquement prospère, socialement unie, nationalement forte et Républicaine.

Raymond MARCELLIN

Ministre de l'Intérieur

Président du Conseil Général du Morbihan
Conseiller Général du Canton de SARZEAU
Maire de VANNES.

CANDIDAT de l'UNION des RÉPUBLICAINS de PROGRÈS

(Républicain Indépendant)

Remplaçant éventuel :

Jean GRIMAUD

Maire de QUESTEMBERT

I. S. J. - VANNES